



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

emploi et activité

Question écrite n° 83609

Texte de la question

Mme Pascale Got attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur la situation de l'entreprise FAI (ex-Ford) à Blanquefort en Gironde. Ce site industriel représente 1 600 emplois qui sont directement menacés en raison du retrait annoncé de la société Ford. Une solution de reprise a été accompagnée par l'État mais à l'évidence les engagements du repreneur ne sont pas tenus et le plan de charge annoncé n'est pas réalisé. Le maintien de Ford sur le site, au-delà de l'échéance initiale, jusqu'à la mise en place d'un plan de reprise fiable et pérenne est aujourd'hui indispensable pour sauver l'intégralité des emplois. Dans ce cadre, il est indispensable que l'État intervienne fortement pour obtenir de Ford son maintien sur Blanquefort. En conséquence, devant l'urgence de la situation, elle souhaite connaître les modalités que le Gouvernement envisage pour assurer le maintien des 1 600 emplois de ce site industriel.

Texte de la réponse

Au motif que les boîtes de vitesses de Ford Aquitaine Industries (FAI) ne correspondaient plus aux besoins des marchés à moyen et long terme et qu'une diversification hors automobile était nécessaire pour FAI, le groupe Ford a décidé, en 2007, de céder son usine de Blanquefort. Dès l'annonce du retrait de Ford et de son intention de céder son usine, l'État s'est fortement mobilisé, avec les collectivités territoriales, afin d'obtenir une implication totale de Ford et la mise en place d'une solution industrielle assurant l'avenir du site. Ford a fait le choix de céder FAI à HZ, une holding allemande s'appuyant sur un partenaire industriel, M. Johann Hay, sous-traitant de l'automobile, en l'accompagnant de divers engagements, notamment des garanties de maintien de commandes. Le plan de redéploiement vers le marché chinois et de nouvelles activités (composants pour éoliennes) n'a pas pu être mis en place faute de moyens financiers de la part d'HZ et en raison des difficultés rencontrées par M. Johann Hay, confronté à la crise automobile. Durant toute cette période, l'État a maintenu sa mobilisation auprès de Ford, afin de lui rappeler sa responsabilité. Ford a finalement décidé de reprendre FAI et l'a annoncé le 18 octobre 2010. La signature de la vente entre HZ et Ford a eu lieu le 17 décembre dernier avec prise d'effet le 31 décembre 2010. Le processus de concertation mis en place sous l'égide du préfet de région entre la direction de Ford Europe et les représentants des salariés de FAI, visant notamment à identifier les opportunités d'activités qui pourraient prendre place à Blanquefort, a commencé dès le 25 juin 2010 et se poursuit. Un certain nombre de projets ont déjà été identifiés : la production de composants pour la division « Powertrain » du groupe ; la fabrication de racks de nouvelle génération pour Ford ; la fabrication de doubles embrayages ; la production de carters pour le nouveau moteur Fox de Ford. Sur la base de ces projets déjà identifiés et de l'activité actuelle de FAI, Ford s'est engagé à maintenir au moins 1 000 emplois sur les 1 497 salariés du site. En complément à la mise en place de nouvelles activités, la direction du site a annoncé un projet d'ajustement des effectifs, basé sur le volontariat, concernant 338 emplois. Ce projet repose sur un plan de cessations anticipées d'activité réservées aux personnels âgés de 55 ans et plus au 31 octobre 2010 et un plan de départs volontaires. Les détails d'un tel plan doivent être discutés en priorité avec les partenaires sociaux et la procédure d'information et de consultation du comité d'entreprise de FAI a débuté et doit se poursuivre jusqu'à mi-mars 2011. Les services de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la

consommation, du travail et de l'emploi d'Aquitaine sont naturellement impliqués dans cette procédure. L'État restera mobilisé afin de s'assurer du respect des engagements pris par Ford, notamment afin d'obtenir le développement par FAI de nouvelles activités propres à assurer sa pérennité de long terme, en particulier au travers d'un projet structurant, gage du maintien d'un maximum d'emplois.

Données clés

Auteur : [Mme Pascale Got](#)

Circonscription : Gironde (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 83609

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 juillet 2010, page 7752

Réponse publiée le : 29 mars 2011, page 3105